People for development

APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE LA MAISON D'ETUDIANT DU CENTRE PREPARATOIRE DU GRAND SÉMINAIRE REDEMPTORIS MATER DE GOMA À BUHIMBA

Projet	**:** FARE (Formation, Accueil, Résilience, Éducation)
Financement	**:** Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS)
Code	**:** AICS - AID 013323/01/0
Maître d'ouvrage	**:** Fondation AVSI
Maitre d'œuvre	: A définir
Partenaire et Bénéficiaire	**:** Diocèse de Goma
Lieu d'exécution	**:** Buhimba, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, RDC

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet FARE (Formation, Accueil, Résilience, Éducation) est financé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS) dans le cadre du programme AID 012982/01/0. Il est mis en œuvre par la Fondation AVSI, en partenariat avec le diocèse de Goma.

Le projet vise à renforcer l'accès à l'éducation, à la formation et aux moyens de subsistance des populations déplacées, retournées et vulnérables de la ville de Goma et de ses environs. Il contribue à la résilience des communautés affectées par les crises récurrentes dans la province du Nord-Kivu en favorisant l'inclusion sociale, la formation des jeunes et l'amélioration durable de leurs conditions de vie.
Présente en République Démocratique du Congo depuis 2002, la Fondation AVSI met en œuvre des programmes de développement et d'urgence dans les secteurs de l'éducation, de la protection de l'enfance, de la formation professionnelle, de la sécurité alimentaire et du développement socio-économique.

Dans le cadre du projet FARE, la Fondation AVSI apporte son soutien au diocèse de Goma pour l'extension du Centre Préparatoire du Grand Séminaire Redemptoris Mater de Goma, situé à Buhimba.

Cette extension permettra d'accroître significativement la capacité d'accueil du centre, d'améliorer les conditions de formation et d'hébergement des bénéficiaires, de renforcer les services de soutien logistique et de créer un environnement intégré favorisant l'apprentissage, la cohésion sociale et le développement communautaire. Ces investissements sont essentiels pour répondre

aux besoins actuels et futurs du programme tout en garantissant la durabilité et l'efficacité des activités menées sur le site.

1.1 Objets des travaux

Les travaux projetés comprennent la construction de quatre principaux blocs de bâtiments, à savoir :

a) Bloc d'hébergement (4 dortoirs)

Construction de quatre dortoirs modernes, composés chacun de dix (10) chambres individuelles, soit un total de quarante (40) chambres. Cet ensemble permettra d'accueillir les apprenants, les stagiaires et les autres bénéficiaires participant à des formations intensives, continues ou de longue durée. Ces infrastructures contribueront à améliorer les conditions de séjour, à renforcer l'accessibilité aux programmes de formation et à favoriser un environnement propice à l'apprentissage et au développement personnel.
Chaque dortoir sera doté de blocs sanitaires modernes comprenant des toilettes et des douches privatives, conçues dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité. Des installations adaptées aux personnes vivant avec un handicap seront intégrées afin de garantir une utilisation autonome et confortable par tous les bénéficiaires.

b) Bloc de réception, contrôle d'accès et espace de développement de l'enfant

Construction d'un bâtiment de réception servant de point d'accueil principal du site. Cette infrastructure permettra d'assurer le contrôle et la régulation des accès, l'orientation des visiteurs ainsi que la gestion des flux de personnes entrant et sortant du complexe. Elle servira également de salle d'attente destinée aux visiteurs et partenaires, contribuant ainsi à renforcer la sécurité du site tout en offrant un cadre d'accueil professionnel et convivial.
Le bâtiment comprendra également des toilettes modernes pour les visiteurs et le personnel, incluant des installations spécifiquement aménagées pour les personnes à mobilité réduite, afin de garantir un accès équitable et inclusif aux services du centre.

Par ailleurs, ce bloc intégrera deux salles spécifiquement dédiées aux enfants, destinées à promouvoir leur apprentissage, leur épanouissement et leur développement à travers des activités éducatives, récréatives et psychosociales adaptées à leur âge. Ces espaces constitueront un environnement sûr, stimulant et propice au développement cognitif, affectif et social des enfants accompagnant les bénéficiaires ou participant aux activités du centre. À moyen terme, ces salles seront équipées de kits récréatifs et pédagogiques afin de renforcer leur vocation éducative et de favoriser l'inclusion ainsi que le bien-être des enfants.

c) Bloc multifonctionnel

Construction d'une grande salle polyvalente destinée à accueillir diverses activités collectives, notamment des formations, des ateliers, des réunions, des conférences, des sessions de sensibilisation, des événements communautaires et d'autres rassemblements. Cet espace permettra de répondre aux besoins croissants en matière d'organisation d'activités pédagogiques, institutionnelles et sociales.

Le bâtiment sera également doté de toilettes modernes incluant des installations accessibles aux personnes vivant avec un handicap, garantissant ainsi une participation inclusive et confortable de tous les utilisateurs lors des différentes activités organisées sur le site.

d) Bloc réfectoire et services connexes

Construction d'un complexe de restauration comprenant un vaste réfectoire capable d'accueillir simultanément un nombre important d'usagers dans des conditions adaptées d'hygiène, de confort et de convivialité. Ce bloc intégrera également :

- Une cuisine moderne, spacieuse et équipée pour la préparation quotidienne des repas des apprenants, des résidents et des membres du personnel ;
- Un entrepôt de stockage destiné à la conservation sécurisée des denrées alimentaires, des matériels et des autres consommables nécessaires au fonctionnement du centre ;
- Une buanderie/blanchisserie permettant l'entretien du linge et des effets personnels des résidents, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'hygiène et de bien-être ;
- Des blocs sanitaires modernes comprenant des toilettes adaptées aux personnes vivant avec un handicap.

Cette infrastructure jouera un rôle central dans la gestion logistique et opérationnelle du centre tout en garantissant la qualité des services d'appui offerts aux bénéficiaires.
Ce projet sera implanté à Buhimba. Le terrain concerné, d'une superficie totale dépassant les 3500 m², est la propriété du Diocèse de Goma, qui est également le bénéficiaire final des infrastructures réalisées.

1.2 Caractéristiques du site

Le site présente des contraintes qui conditionnent la conception et l'exécution des ouvrages :

- Terrain en pente (jusqu'à 30°), aménagé sur deux plateformes avec un dénivelé d'environ 2 m ;
- Proximité immédiate du lac, avec risque de sols saturés en bordure ;
- Sol constitué de coulées de lave, pouvant comporter des cavités ;
- Zone sismique (rift du Kivu) et exposée au risque volcanique (Nyiragongo), y compris aux retombées de cendres.

Les soumissionnaires doivent tenir compte de ces contraintes dans leur méthodologie et leurs prix.
Cette infrastructure contribuera à fournir un environnement sûr, inclusif et adapté à l'apprentissage, tout en renforçant l'encadrement et l'accompagnement des jeunes bénéficiaires.
Les travaux seront exécutés dans le respect des normes nationales et internationales relatives à :

- La qualité des infrastructures ;
- La sécurité et la santé au travail ;
- La protection de l'environnement ;
- La gestion durable des ressources ;
- La résistance des ouvrages aux séismes et aux risques volcaniques (voir la section 5) ;
- La protection de l'enfance ;
- La Prévention de l'Exploitation, des Abus et du Harcèlement Sexuels (PSEAH).

2. OBJET DU MARCHÉ

La Fondation AVSI, agissant en qualité d'Autorité Contractante et de Maître d'ouvrage du Projet FARE, lance le présent appel d'offres pour :

« La construction, l'aménagement « et l'équipement » de la Maison d'Étudiant du Centre Préparatoire du Grand Séminaire Redemptoris Mater de Goma à Buhimba, propriété du Diocèse de Goma ».

Le marché est subdivisé en deux parties distinctes :

Partie 1 : Construction et aménagement des bâtiments ;
Partie 2 : Fourniture, équipement et installation de matériels et mobiliers dans les locaux construits.

Le présent appel d'offres **porte exclusivement sur la Partie 1 relative à la construction et à l'aménagement des bâtiments**.

Les travaux concernés comprennent notamment l'exécution des ouvrages de construction ainsi que les aménagements intérieurs et extérieurs nécessaires à la mise en service et à la fonctionnalité des infrastructures.

La Partie 2, relative à l'équipement et à l'ameublement des locaux**, fera l'objet d'un appel d'offres distinct qui sera lancé ultérieurement,** en fonction de l'avancement des travaux prévus dans le cadre de la partie 1.

La Partie 1 comprend notamment :

- La construction de quatre (4) bâtiments d'hébergement comprenant chacun dix (10) chambres individuelles ;
- La construction d'une grande salle polyvalente ;
- La construction d'un bâtiment de réception ;
- La construction de deux (2) salles dédiées aux enfants ;
- La construction d'un réfectoire ;
- La construction d'une cuisine ;
- La construction d'une buanderie/blanchisserie ;
- La construction d'un entrepôt ;
- La construction de blocs sanitaires modernes intégrés aux dortoirs et aux autres bâtiments, comprenant des installations adaptées aux personnes en situation de handicap ;
- L'exécution des travaux de plomberie, d'électricité, de drainage et d'assainissement ;
- Les travaux de finition et d'aménagement intérieur des bâtiments ;
- Les travaux d'aménagements extérieurs, incluant notamment les voies de circulation, les espaces verts, les dispositifs de drainage, l'éclairage extérieur et autres ouvrages connexes nécessaires à la fonctionnalité du site.

Les travaux sont réalisés sur la base du dossier technique décrit à la section 5 : plans, notes de calcul, cahier des prescriptions techniques et cadre du devis quantitatif.

3. ALLOTISSEMENT DU MARCHÉ

Le marché est subdivisé en trois (3) lots.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
La Fondation AVSI se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à un même soumissionnaire selon ses capacités techniques, financières et organisationnelles.

3.1. *LOT 1 : CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE QUATRE BLOCS D'HÉBERGEMENT DE 10 CHAMBRES CHACUN*

3.1.1. Description :

Le projet comprend quatre (4) bâtiments d'hébergement, répartis en deux blocs disposés l'un en face de l'autre, de manière à favoriser une organisation harmonieuse du site et la circulation des usagers.

Chaque bâtiment d'hébergement est composé de dix (10) chambres individuelles, chacune dotée des installations sanitaires privatives. Les chambres sont réparties en deux ailes de cinq (5) chambres chacune, desservies par un couloir central. Un hall commun assure la liaison entre deux bâtiments d'hébergement d'un même bloc.

À l'extérieur des bâtiments sont aménagés des espaces dédiés au lavage, au séchage et au repassage du linge, ainsi que les installations connexes nécessaires au bon fonctionnement des dortoirs.

3.1.2 Travaux prévus

- Installation du chantier ;
- Terrassement et implantation ;
- Fondations ;
- Béton armé ;
- Maçonnerie ;
- Charpente métallique et couverture ;
- Drainage des eaux pluviales et murs de soutènement entre plateformes, selon les plans révisés
- Vérandas et couloirs ;
- Enduits et plafonnage ;
- Carrelage et revêtements ;
- Équipements sanitaires ;
- Fosses septiques ;
- Travaux de plomberie ;
- Travaux de menuiseries
- Travaux d'électricité ;
- Peintures ;
- Réseau d'assainissement ;
- Finitions et mise en service.

3.1.2. Résultat attendu

Quatre bâtiments de dix (10) chambres entièrement achevés et fonctionnels ;

3.2. *LOT 2 : CONSTRUCTION DE LA GRANDE SALLE POLYVALENTE, DE LA RECEPTION ET DE DEUX SALLES DEDIEES AUX ENFANTS*

3.2.1. Description :

La réception est implantée au centre du site, entre les deux blocs de dortoirs. Elle comprend un espace d'accueil et d'attente ainsi qu'un hall central distribuant deux salles dédiées aux enfants. À l'arrière de la réception est érigée une grande salle polyvalente destinée aux activités collectives. Cette salle est équipée de deux blocs sanitaires situés à chacune de ses extrémités afin d'assurer le confort et la fonctionnalité de l'ouvrage.

3.2.2. *Travaux prévus*

- Installation du chantier ;
- Terrassement et implantation ;
- Fondations ;
- Béton armé (fondations, poteaux, chaînages) ;
- Maçonnerie ;
- Charpente métallique ;
- Couverture ;
- Enduits et plafonnage ;
- Revêtements ;
- Peinture ;
- Plomberie ;
- Électricité ;
- Ventilation ;
- Équipements sanitaires ;
- Drainage des eaux pluviales ;
- Finitions complètes.

3.2.3. Résultat attendu

Une grande salle polyvalente, une réception et deux salles des enfants entièrement opérationnels.

3.2. *LOT 3 : CONSTRUCTION DU REFECTOIRE, DE LA CUISINE, DU DEPOT ET DE LA BUANDERIE/BLANCHISSERIE*

3.2.1. Description :

Situé à l'extrémité droite du terrain, le réfectoire se compose d'une grande salle rectangulaire équipée d'une pergola. Il est directement relié à une cuisine implantée à l'arrière du bâtiment ainsi qu'à un local de stockage. L'ouvrage comprend également un balcon, une buanderie/blanchisserie

et des blocs sanitaires extérieurs attenants, assurant la fonctionnalité de l'ensemble de l'ouvrage et le confort des usagers.

3.2.2. Travaux prévus

- Installation du chantier ;
- Terrassement et implantation ;
- Fondations ;
- Béton armé (fondations, poteaux, chaînages) ;
- Maçonnerie ;
- Charpente métallique ;
- Couverture ;
- Plafonnage ;
- Revêtements ;
- Peinture ;
- Equipements sanitaires ;
- Réseaux de plomberie ;
- Réseaux électriques ;
- Assainissement ;
- Drainage des eaux pluviales ;
- Points d'eau et système d'évacuation des eaux usées.
- Ventilation ;
- Sécurité incendie ;
- Finitions.

3.2.3. Résultat attendu

Un réfectoire et ses annexes fonctionnels.

4. DISPOSITIONS TECHNIQUES COMMUNES

Les travaux de :

- Plomberie ;
- Électricité ;
- Assainissement ;
- Drainage ;
- Ventilation ;
- Protection des installations ;
- Ouvrages annexes ;
- Sécurité incendie ;
- Travaux de finition ;
- Autres ouvrages prévus aux plans et au devis quantitatif.

Sont intégrés dans les trois (3) lots de construction et ne font pas l'objet d'un lot séparé.
Chaque soumissionnaire devra inclure ces prestations dans son offre technique et financière.

5. BASES DE CONCEPTION ET DOSSIER TECHNIQUE

5.1 Dossier technique

Le dossier technique mis à la disposition des soumissionnaires comprend :

- Le plan de masse et le plan d'implantation coté, établis sur levé topographique ;
- Les plans architecturaux et les coupes de chaque bâtiment ;
- Les plans de structure, de coffrage et de ferraillage ;
- Les plans des ouvrages extérieurs : murs de soutènement entre plateformes, drainage des eaux pluviales, voiries et assainissement ;
- Les plans des réseaux : plomberie, électricité, évacuation des eaux usées ;
- La note de calcul structurale et la note de synthèse de conception structurale ;
- Le rapport de reconnaissance géotechnique (art. 5.4) ;
- Le cahier des prescriptions techniques ;
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif (BOQ) par lot.

Les pièces sont remises au format PDF. Le BOQ est remis en outre au format Excel modifiable. Le dossier technique forme un ensemble cohérent et indivisible : une prestation figurant sur une pièce et omise sur une autre est due.

Ordre de préséance. En cas de divergence entre les pièces, l'ordre suivant s'applique :

1. Le cahier des prescriptions techniques ;
2. La note de calcul structurale et les plans de ferraillage ;
3. Les plans de structure et de coffrage ;
4. Les plans architecturaux ;
5. Le cadre du devis quantitatif et estimatif.

Toute divergence relevée avant le dépôt de l'offre est signalée à AVSI dans le cadre des demandes d'éclaircissement prévues à l'art. 14.2. Toute divergence relevée après l'attribution est signalée par écrit au maître d'œuvre avant exécution de l'ouvrage concerné. L'entrepreneur ne peut se prévaloir d'une divergence qu'il a exécutée sans l'avoir signalée.

5.2 Normes de référence

La conception, le calcul et l'exécution des ouvrages respectent les normes européennes suivantes, dans leur version en vigueur.

- *Bases de calcul et actions* — EN 1990 ; EN 1991-1-1 (charges permanentes et d'exploitation) ; EN 1991-1-4 (vent).
- *Calcul des ouvrages* — EN 1992-1-1 (béton armé) ; EN 1993-1-1, EN 1993-1-3 et EN 1993-1-8 (acier, profilés formés à froid, assemblages) ; EN 1996-1-1 (maçonnerie) ; EN 1997-1 et EN

1997-2 (géotechnique et reconnaissance) ; EN 1998-1 et EN 1998-5 (parasismique des bâtiments, des fondations et des ouvrages de soutènement).

- *Matériaux et produits* — EN 197-1 (ciments) ; EN 206 (béton : spécification, performances, production, conformité) ; EN 12620 (granulats) ; EN 1008 (eau de gâchage) ; EN 10080 (aciers pour béton armé) ; EN 10219-1 et -2 (profils creux formés à froid) ; EN 771-3 (blocs en béton) ; EN 998-2 (mortiers de montage).
- *Exécution et contrôle* — EN 13670 (exécution des structures en béton) ; EN 1090-2 (exécution des structures en acier, classe d'exécution EXC2) ; EN 12350 et EN 12390 (essais sur béton frais et durci) ; EN ISO 1461 ou EN ISO 12944 (protection anticorrosion).

L'Eurocode 8 est la référence parasismique du marché. La note de calcul précise l'accélération de référence agR, le coefficient d'importance γI, la classe de sol, la classe de ductilité et le coefficient de comportement q retenus, ainsi que les dispositions constructives qui en découlent. Ces paramètres sont contractuels : l'entrepreneur ne peut y déroger ni les modifier.
À défaut de norme européenne applicable, les normes nationales congolaises en vigueur s'appliquent

5.3 Exigences minimales sur les matériaux.

Les valeurs ci-après sont des minima. En cas de divergence entre le présent article et la note de calcul, la prescription la plus exigeante prévaut ; l'entrepreneur signale la divergence par écrit au maître d'œuvre avant exécution. Aucune substitution de matériau, de nuance, de diamètre, de section ou d'espacement n'est admise sans visa écrit du maître d'œuvre, après avis du bureau d'études.

5.3.1. Béton

- Classe de résistance conforme à la note de calcul et au minimum C25/30 ; dosage minimal de 350 kg/m³ de ciment ; granulat Dmax 20 mm.
- Classes d'exposition : XC2 au minimum en fondation, XC3 au minimum pour les éléments exposés aux intempéries. Les classes définitives sont arrêtées au vu de l'analyse chimique du sol et des eaux, prévue à l'art. 5.4 ; en cas d'environnement chimiquement agressif, la classe XA correspondante et le type de ciment associé sont imposés par ordre de service.
- Ciment conforme à l'EN 197-1, classe 42,5 au minimum, livré avec certificats d'usine et stocké à l'abri de l'humidité.
- Granulats conformes à l'EN 12620, propres, exempts de fines argileuses. Compte tenu de la nature volcanique des gisements locaux, les granulats font l'objet d'un examen pétrographique ou d'un essai de réactivité alcali-silice avant agrément ; à défaut, la teneur en alcalins du ciment est limitée à $Na_2Oéq \leq 0{,}60$ %. Les scories et ponces légères sont proscrites dans les bétons de structure.
- Eau de gâchage conforme à l'EN 1008. L'eau du lac n'est admise qu'après analyse et agrément écrit.
- Cure : protection et humidification continues pendant sept (7) jours au minimum.

5.3.2. Armatures

- Acier à haute adhérence conforme à l'EN 10080, nuance B500B ou B500C, avec certificats d'usine par coulée. Lorsque la note de calcul est établie pour une limite d'élasticité inférieure, les sections portées aux plans constituent un minimum et ne peuvent être réduites au motif d'une nuance supérieure.
- Cadres et étriers : barres à haute adhérence de diamètre 8 mm au minimum. Les barres lisses ne sont admises que pour les cadres fermés et les épingles, à l'exclusion de toute armature longitudinale, conformément à l'EN 1998-1.
- Enrobages nominaux : 4 cm au minimum en élévation, 5 cm au minimum en fondation. Un enrobage réduit porté aux plans pour un élément de faible hauteur n'est admis que si la note de calcul le justifie au regard de la classe d'exposition retenue pour cet élément ; à défaut, l'enrobage minimal du présent article s'applique et la section est adaptée en conséquence.
- Espacement des armatures transversales conforme aux plans de ferraillage, les valeurs portées aux plans constituant des maxima. En zone critique des poteaux et des chaînages, l'espacement respecte les limites de l'EN 1998-1 correspondant à la classe de ductilité retenue dans la note de calcul. Aucun écart d'espacement, de diamètre ou de nombre de cadres n'est toléré ; le ferraillage non conforme est repris avant bétonnage.
- Façonnage et mise en œuvre : crochets à 135° avec retour droit de 10 diamètres pour les cadres ; longueurs de recouvrement conformes à l'EN 1992-1-1 et aux plans ; aucun recouvrement en zone critique ; aucune soudure d'armature ; cales d'enrobage en béton ou en plastique, les cales métalliques et les chutes d'acier étant proscrites.

5.3.3. Maçonnerie

- Blocs en béton conformes à l'EN 771-3, résistance normalisée à la compression de [4] MPa au minimum, vérifiée par essais sur chaque lot de fabrication.
- Le poids propre des maçonneries mises en œuvre ne dépasse pas la charge retenue dans la note de calcul, soit 1,8 kN/m² de paroi. Tout bloc ou toute épaisseur conduisant à dépasser cette valeur est soumis à l'accord préalable du bureau d'études.
- Mortier de montage conforme à l'EN 998-2, classe M5 au minimum.
- Les panneaux de remplissage sont liaisonnés aux éléments de structure et tenus hors plan par des armatures de liaison et des chaînages verticaux aux extrémités de panneau et en rives d'ouverture, selon les plans. Le maintien hors plan des maçonneries constitue un point d'arrêt au sens de l'art. 6.2.

5.3.4. Charpente métallique et couverture

- Profils creux conformes à l'EN 10219, nuance S275 au minimum sauf nuance supérieure imposée par la note de calcul ; certificats matière 3.1 selon l'EN 10204.
- Exécution selon l'EN 1090-2, classe d'exécution EXC2. Soudeurs qualifiés selon l'EN ISO 9606-1 ; modes opératoires de soudage qualifiés selon l'EN ISO 15614-1.

- Protection anticorrosion : galvanisation à chaud selon l'EN ISO 1461, ou système de peinture selon l'EN ISO 12944-5 de durabilité élevée en catégorie de corrosivité C4 au minimum, compte tenu de la proximité du lac et de l'exposition aux émissions volcaniques. Les profils creux galvanisés comportent les évents nécessaires et sont obturés en extrémité. Les retouches aux coupes et aux soudures sont exécutées avant pose.
- Les fermes sont ancrées dans le chaînage de couronnement par platines et tiges scellées coulées en place, selon les détails des plans. Les ancrages chimiques ou mécaniques forés après coulage ne sont pas admis sans accord écrit du bureau d'études.
- Contreventement dans le plan de la toiture et contreventement longitudinal selon les plans. Les pannes sont fixées mécaniquement ; les fixations par pointage sont proscrites.
- La couverture, ses fixations et ses accessoires résistent aux actions du vent retenues dans la note de calcul. Le recouvrement et la densité de fixation des tôles sont conformes aux prescriptions du fabricant pour la zone de vent considérée.

5.3.5. Aléa volcanique

Le site est exposé aux retombées de cendres du Nyiragongo. La structure de couverture, ses fixations et ses appuis prennent en compte la charge de cendres retenue dans la note de calcul. L'entrepreneur remet à la réception une notice d'entretien précisant la charge admissible en toiture et la nécessité d'évacuer les accumulations de cendres.

5.4 Fondations et reconnaissance géotechnique

Une reconnaissance géotechnique est réalisée conformément à l'EN 1997-2 [à la charge d'AVSI, préalablement à l'attribution ; ses résultats sont communiqués à l'ensemble des soumissionnaires par additif]. Elle porte au minimum sur :

- La portance admissible du sol au niveau d'assise de chaque bâtiment ;
- La détection des cavités dans les coulées de lave, par sondages à chaque position de semelle et par investigation géophysique couvrant l'emprise des bâtiments ;
- La stabilité de la pente, du talus entre les deux plateformes et de la berge du lac, en situation statique et en situation sismique selon l'en 1998-5 ;
- La présence, le niveau et la variation des eaux souterraines, ainsi que le risque de saturation en bordure de lac ;
- L'analyse chimique du sol et des eaux souterraines (ph, sulfates, co_2 agressif), en vue de l'arrêt définitif des classes d'exposition du béton ;
- L'établissement d'un rapport de reconnaissance et d'un rapport de calcul géotechnique au sens de l'EN 1997-1.

Les murs de soutènement entre plateformes font l'objet d'une note de calcul distincte comprenant la vérification en situation sismique selon l'EN 1998-5 et le dispositif de drainage de l'arrière du mur (massif drainant et barbacanes).

5.4.1. Exécution des fouilles

- À l'ouverture des fouilles, chaque fond de fouille est réceptionné par le maître d'œuvre avant tout bétonnage. Il est maintenu propre, hors d'eau et protégé des intempéries jusqu'au coulage du béton de propreté.
- Toute cavité, zone meuble, zone remblayée ou venue d'eau est signalée immédiatement et par écrit au maître d'œuvre. Les travaux de confortement font l'objet d'un ordre de service écrit.
- Les travaux de confortement (purge, remplissage en gros béton, substitution de matériau, approfondissement de la fouille) sont rémunérés aux prix unitaires du bordereau, sur la base de la somme à valoir prévue au BOQ. Les soumissionnaires chiffrent obligatoirement ces prix unitaires ; une offre les laissant vides est écartée.
- Les fouilles ouvertes sont blindées ou talutées et signalées. Aucune fouille n'est laissée ouverte sans protection en dehors des heures de travail.

6. EXÉCUTION ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

6.1. Documents à soumettre avant exécution

L'entrepreneur soumet à l'approbation du maître d'ouvrage, avant le démarrage des ouvrages concernés :

- Les plans d'exécution et de ferraillage ;
- Les plans d'atelier de la charpente métallique ;
- Le plan d'assurance qualité ;
- Le plan Hygiène, Sécurité et Environnement.

6.2. Points d'arrêt

Aucune phase suivante ne peut commencer sans visa écrit du maître d'ouvrage sur :

- L'implantation des ouvrages ;
- Chaque fond de fouille ;
- Le ferraillage et le coffrage, avant chaque bétonnage ;
- La pose de la charpente et de ses ancrages.

6.3. Essais à la charge de l'entrepreneur

- Essai d'affaissement au cône d'Abrams à chaque bétonnage ;
- Prélèvement d'au moins trois (3) éprouvettes de béton par élément bétonné et par tranche de 15 m³, écrasées à 7 et à 28 jours ;
- Certificats de l'acier, et essais de traction à la demande du maître d'œuvre ;
- Essais de compression sur les blocs de ciment, par lot de fabrication ;
- Contrôle de la propreté et de la granulométrie des granulats, notamment des granulats volcaniques.

6.4. Dispositions parasismiques sur le chantier

Si la maçonnerie chaînée est retenue, les murs sont montés avant les poteaux de chaînage, avec des bords en attente dentés (harpes). Les poteaux de chaînage sont ensuite coulés contre la maçonnerie. Les armatures des nœuds poteau–poutre et les attentes entre fondation et poteau sont exécutées strictement selon les plans révisés.
Tout ouvrage reconnu non conforme aux exigences techniques et aux plans approuvés doit être démoli et reconstruit aux frais exclusifs de l'entrepreneur.

7. DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale du projet est fixée à : **Sept (7) mois calendaires** à compter de la notification de l'ordre de démarrage des travaux.

7.1. Répartition des délais

Lot	Désignation	Délai
1	Construction du bloc d'hébergement de 20 chambres,	7 mois
2	Construction de la grande salle polyvalente, de la réception de deux salles dédiées aux enfants	4 mois
3	Construction du réfectoire et ses annexes : la cuisine, du dépôt, de la buanderie/blanchisserie et des toilettes	4 mois

7.2. Modalités de mise en œuvre

- Les trois lots seront exécutés simultanément.
- Les délais des Lots 2 et 3 sont inclus dans la durée globale de sept (7) mois du projet.
- Le planning pourra être ajusté par addendum si une révision de la conception structurale pourrait modifier la nature ou le volume des travaux.

8. CRITERES D'ELIGIBILITE

Peuvent soumissionner les entreprises ou les personnes physiques :

- Régulièrement, administrativement et légalement enregistrées en RDC
- Ayant réalisé au moins deux (2) projets de construction de bâtiments de nature et de complexité similaires au cours des cinq (5) dernières années, justifiés par des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne exécution ;
- Disposant de capacités techniques, financières et logistiques suffisantes.
- Disposant d'un conducteur des travaux ingénieur civil (niveau A0 ou équivalent) ayant au moins dix (10) ans d'expérience, affecté en permanence au chantier ;

- Ayant, de préférence, une expérience de construction en zone sismique ou sur sols volcaniques ;
- Ayant une connaissance du contexte local du Nord-Kivu.

9. OBLIGATIONS DE SAUVEGARDE AVSI

Le soumissionnaire retenu devra respecter et signer :

- La Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels et Harcèlement (PSEAH) ;
- La Politique anti-fraude et anti-corruption de AVSI ;
- La politique de protection de l'enfance
- Le code éthique de AVSI ;
- L'attestation d'éligibilité

10. DOSSIER DE SOUMISSION

Les offres, ainsi que toute correspondance et tout document y afférent, doivent être rédigés de préférence en langue française. Toutefois, les termes techniques peuvent être conservés dans leur langue d'usage habituel soit lorsqu'aucune traduction appropriée n'est disponible ou lorsqu'ils sont couramment utilisés dans le domaine concerné.

L'offre comprendra les documents suivants :

10.1. Documents administratifs et légales

- Formulaire de soumission (Voir modèle en annexe du dossier d'appel d'offre);
- RCCM ;
- ID NAT ;
- NIF ;
- Attestation fiscale valide et dernières preuves de paiement ;
- Attestation CNSS ;
- Statuts de l'entreprise ou tout autre document y relatif ;
- Agrément ITPR (Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction) valide,
- Agrément ONHR (Office National de l'Hydraulique Rurale) uniquement si des travaux de prestation hydraulique seront comprises
- RIB
- Pouvoir du signataire.
- Le certificat de non faillite
- Assurance de responsabilité civil professionnel et/ou couvrant les travaux et le personnel du chantier ou un engagement formel à la fournir avant le démarrage des travaux ;
- Autres documents administratifs et légaux pertinents
- Signature des documents annexes AVSI (Annexe A - Attestation d'éligibilité, Annexe C - Code Ethique, Annexe D - Politique PSEAH, Annexe E - Politique de protection de l'enfance, Annexe F - Politique anti-corruption et anti-fraude)

- Signature de la Déclaration d'engagement environnemental et social (Annexe B)

10.2. Offre technique

- Présentation de l'entreprise ;
- Compréhension de la mission ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Note méthodologique couvrant les fondations sur sol volcanique, l'exécution des éléments parasismiques et le phasage entre les deux plateformes ;
- Plan d'assurance qualité, incluant le programme d'essais de la section 6.3 ;
- Plan Hygiène, Sécurité et Environnement ;
- Planning détaillé ;
- Autres détails pertinents relevant du contexte technique
- Un portfolio et les références d'expériences similaires en construction, en précisant le maître d'ouvrage, le lieu, la période d'exécution, le montant approximatif et la nature des travaux réalisés ;
- CV du personnel clé de deux pages maximum ;
- Personnel clé minimale obligatoire un conducteur des travaux ingénieur civil (5 ans d'expérience minimum), un chef de chantier par lot et un responsable HSE ; etc.
- Liste des équipements, matériels et moyens logistiques disponibles et à pourvoir ;
- Assurance de responsabilité civile professionnelle et/ou de chantier couvrant les travaux, le personnel et les risques liés au chantier, ou un engagement formel à la fournir avant le démarrage des travaux ;
- Mise en place d'une Gestion Environnementale et Social ;
- Signature et paraphes du cahier des prescriptions techniques.

10.3. Offre financière

- Lettre d'offre financière (Voir modèle en annexe du dossier d'appel d'offres) ;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Devis quantitatif et estimatif établi sur le cadre de BOQ fourni par AVSI, sans modification des désignations ni des quantités. Les erreurs ou omissions relevées sont signalées dans une note séparée ;
- Calendrier prévisionnel des paiements.
- Sous-détail des prix pour le béton armé, la maçonnerie et la charpente métallique ;
- Durée de validité de l'offre : minimum quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt ;
- Prix exprimés en dollars américains (USD), [HT et/ou TTC : régime fiscal à préciser].

11. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers reçus feront l'objet d'une évaluation sur la base des grandes catégories indiquées ci-dessus, notamment la conformité administrative, l'expérience pertinente, les capacités techniques,

humaines, matérielles et financières, ainsi que l'organisation proposée pour l'exécution des travaux.

Critères	Points
Expérience générale de l'entreprise	15
Références similaires	20
Méthodologie d'exécution	20
Personnel clé	15
Moyens matériels et logistiques	10
Offre financière	20
Total	**100**

L'évaluation se déroule en trois étapes :

- Conformité administrative : critère éliminatoire. Toute offre incomplète est écartée ;
- Évaluation technique sur 80 points : seules les offres obtenant au moins [56] points sur 80 sont admises à l'évaluation financière ;
- Évaluation financière sur 20 points : note = 20 × (prix de l'offre la moins-disante / prix de l'offre évaluée).

Toute offre anormalement basse fait l'objet d'une demande de justification et peut être rejetée, notamment si les prix du béton armé et de l'acier ne couvrent pas les quantités du BOQ.

12. GARANTIES

En fin de processus, l'attributaire devra fournir :

- Une garantie de bonne exécution équivalente à dix (10) % du montant du lot proposé ;
- Une assurance Tous Risques Chantier ; couvrant explicitement les risques sismiques et volcaniques dans la mesure où le marché local de l'assurance le permet
- Une garantie de parfait achèvement de douze (12) mois après réception provisoire.
- Une retenue de garantie de cinq (5) % sur chaque décompte, libérée à la réception définitive ;
- Une garantie de restitution d'avance, si une avance de démarrage est accordée (plafonnée à vingt (20) % du montant du marché)
- Pénalités de retard : un millième (1/1000) du montant du lot par jour calendaire de retard, plafonnées à dix (10) % du montant du lot.

13. VISITE DU SITE

Une visite du site de Buhimba peut être organisée, sur demande préalable adressée au bureau AVSI de Goma en coordination avec le Diocèse de Goma.

Pour solliciter une visite, les soumissionnaires sont invités à contacter :

- **Par e-mail :** daniel.lodi@avsi.org ; joana.gomes@avsi.org; bavuilu.rossin@avsi.org
- **Par courrier :** A déposer au bureau AVSI GOMA

Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de visiter et d'inspecter le site ainsi que ses environs afin de recueillir, sous leur propre responsabilité, toutes les informations nécessaires à la préparation de leur offre et à la bonne exécution des travaux. Les frais liés à cette visite sont entièrement à la charge du soumissionnaire. La participation du conducteur de travaux, du chef de chantier ou du responsable technique proposé pour l'exécution du marché est vivement recommandée.

À l'issue de la visite, un certificat de visite devra être signé conformément au modèle figurant en annexe du présent dossier d'appel d'offres.

Une réunion préparatoire pourra être organisée au profit de l'ensemble des soumissionnaires afin de répondre aux éventuelles questions relatives au projet. Le cas échéant, les modalités de cette réunion seront communiquées à tous les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres. L'absence à cette réunion ne constituera pas un motif de disqualification

14. MODALITES DE SOUMISSION

14.1. Dépôt des offres

Les offres doivent être transmises par courrier électronique en respectant les modalités ci-après : Chaque soumission devra être transmise en trois fichiers distincts et clairement identifiés :

- Un dossier nommé « Documents administratifs » ;
- Un dossier nommé « Offre technique » ;
- Un dossier nommé « Offre financière ».

L'ensemble des documents devra être transmis au format PDF. En complément, une version électronique du BOQ devra obligatoirement être jointe au format Excel modifiable.

Lorsque la taille des fichiers excède la capacité autorisée par la messagerie électronique, les soumissionnaires peuvent recourir à une plateforme de transfert sécurisée telle que WeTransfer, OneDrive, Google Drive ou tout autre service équivalent. Dans ce cas, le lien de téléchargement devra être envoyé aux adresses électroniques de soumission avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des offres.

Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que l'ensemble des documents requis est complet, correctement identifié et transmis dans les délais impartis. Toute offre incomplète, non conforme aux exigences de présentation, ou reçue après la date et l'heure limites de soumission, pourra être rejetée sans examen.

Adresse de soumission :
daniel.lodi@avsi.org; Bavuilu.Rossin@avsi.org;joana.gomes@avsi.org; Linda.Bamfumu@avsi.org

Objet du courriel :
« Appel d'Offres N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271 – Lot n° … ».

Un accusé de réception émis par AVSI confirmera la bonne réception de l'offre. En l'absence d'accusé de réception dans un délai raisonnable après l'envoi, il incombe au soumissionnaire de prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer que son offre a bien été reçue dans les délais requis.

Date limite de dépôt **: 26/11/2026**
Heure limite de dépôt **: 16h30 (heure de Goma).**

Note : Les documents de l'appel d'offres et toute information complémentaire peuvent aussi être obtenus gratuitement :

- Au bureau AVSI de Goma : 75 Avenue Lac Kivu, Quartier Himbi II, Commune de Goma, sur présentation d'une clé USB neuve ;
- Par courrier électronique aux adresses : Linda.Bamfumu@avsi.org; daniel.lodi@avsi.org ; bavuilu.rossin@avsi.org; joana.gomes@avsi.org
- Ou par téléchargement dans la section « **Calls and Tenders** » du site : https://www.avsi.org/en/calls-tenders .

14.2. Instructions aux soumissionnaires

Les demandes d'éclaircissements relatives aux Documents d'Appel d'Offres doivent être soumises au plus tard huit (8) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. AVSI s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais. Les réponses seront communiquées à tous les soumissionnaires, sans mention de l'auteur de la question. Une réponse tardive n'entraînera pas automatiquement le report de la date limite de soumission, sauf si AVSI juge cette mesure nécessaire.

L'autorité contractante se réserve le droit de modifier les dossiers d'appel d'offres à tout moment jusqu'à dix (10) jours ouvrables avant la date limite de remise des offres, au moyen d'un additif. Tout additif fait partie intégrante des Documents d'Appel d'Offres et sera communiqué par écrit à tous les soumissionnaires concernés. Afin de permettre aux candidats de prendre en compte ces modifications dans la préparation de leurs offres, l'autorité contractante pourra, à sa discrétion, reporter la date limite de soumission.

Un candidat peut retirer, remplacer ou modifier son offre avant l'expiration du délai de dépôt, moyennant une notification écrite. Les offres retirées seront retournées aux soumissionnaires sans avoir été ouvertes.

AVSI procédera à l'analyse des documents reçus dans les délais, à huis clos, à la date, à l'heure et au lieu définis par et par une commission établie à l'avance.

15. PRESENTATION DES PLANS DES BATIMENTS

Les pièces graphiques sont jointes en annexe :

- Plan de masse ;
- Plans architecturaux et coupes par bâtiment ;
- Plans de structure et de ferraillage

16. DISPOSITIONS FINALES

La Fondation AVSI se réserve le droit :

- D'attribuer un ou plusieurs lots à un même soumissionnaire ;
- De ne pas attribuer certains lots ;
- De modifier, reporter ou suspendre la procédure, ou de la déclarer infructueuse ;
- D'annuler l'appel d'offres sans obligation d'indemnisation ou de réclamation quelconque.

La participation au présent processus implique l'acceptation des conditions énoncées dans la présente offre.

Fait à Goma, le 06/11/2026

Pour la FONDATION AVSI

Brice MEBIEB

Chef de mission RDC

ANNEXES

LISTES DES ANNEXES

1. ANNEXE A : ATTESTATION D'ELIGIBILITE
2. ANNEXE B : DECLARATION D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
3. ANNEXE C : CODE ETHIQUE
4. ANNEXE D : POLITIQUE PSEAH
5. ANNEXE E : POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE
6. ANNEXE F : POLITIQUE ANTI-CORRUPTION ET ANTI-FRAUDE
7. ANNEXE G : FORMULAIRE DE SOUMISSION
8. ANNEXE H : LETTRE DE PROPOSITION FINANCIERE
9. ANNEXE I : CERTIFICAT DE VISITE DE SITE
10. ANNEXE J : BOQ
11. ANNEXE K : PLAN DE MASSE
12. ANNEXE L : PLANS ARCHITECTURAUX ET COUPES PAR BATIMENT
13. ANNEXE M : PLANS DE STRUCTURE ET DE FERRAILLAGE
14. ANNEXE N : NOTES DE CALCUL STRUCTURAL
15. ANNEXE O : CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

ANNEXE A -- ATTESTATION D'ELIGIBILITE **Code : AICS - AID 013323/01/0**

(À insérer dans les dossiers administratifs)

ATTESTATION D'ELIGIBILITE

Je soussigné, le Représentant Légal de (Nom complet de la société)

Certifie que la société susmentionnée et ses représentants :

- Ils ne sont pas en état et ne font l'objet d'aucune procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou ne se trouvent dans aucune situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue dans les législations ou réglementations nationales ;
- Ils ne font l'objet d'aucune condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
- Ils n'ont commis aucune faute professionnelle grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier ;
- Ils ont rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter ;
- Ils n'ont fait l'objet d'aucun jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale préjudiciable aux intérêts financiers des autres pays ;
- Ils n'ont jamais été déclarés en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de leurs obligations contractuelles, dans le cadre d'une procédure de passation d'un autre marché.
- Aucun employé ou collaborateur d'AVSI se trouve en situation de conflit d'intérêt avec la société susmentionnée
- Fournir intégralement et sans omission toutes les informations requises par la Fondation comme condition de participation à l'appel d'offres en question.
- Elle respecte les règles standards établies par l'UNICEF sur la protection de droits des enfants, de la non exploitation du travail des enfants et du respect des droits sociaux et des conditions de travail de base par les candidats et les soumissionnaires.
- Se conformer à la législation actuelle sur les droits des travailleurs et la sécurité au travail
- Se conformer à la législation en vigueur sur le respect de l'environnement et l'élimination des déchets produits dans l'exercice de ses activités
- A consentir en cas de cession du contrat l'accès intégral à leurs documents comptables et financiers par l'Audit Interne AVSI ou par un auditeur indépendant désigné par la Fondation AVSI ou sur demande expresse et écrite du Donateur.
- Ne pas être en aucun cas dans l'une des situations mentionnées au document "Procurement and Grants for European Union external actions – A Practical Guide" applicable à la date de signature du présent document et en particulier dans aucun des cas suivants :
 - Conduites liées à une organisation criminelle, visées à l'article 2 de la Décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil ;
 - Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, au sens de l'article 1, paragraphes 3, 4 et 5, de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil ;
 - Infractions terroristes ou infractions liées à des activités terroristes, telles que définies respectivement aux articles 3 à 12 de la directive 2017/541 du Parlement européen et du Conseil, ou incitation, complicité ou tentative de commettre ces infractions, visées à l'article 14 de cette directive.

Fait à _____, Le _____

Nom, Titre, Signature, Cachet

ANNEXE B – DECLARATION D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL **Code : AICS - AID 013323/01/0**
(À insérer dans les documents administratifs)

APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE LA MAISON D'ETUDIANT DU CENTRE PREPARATOIRE DU GRAND SÉMINAIRE REDEMPTORIS MATER DE GOMA À BUHIMBA

DECLARATION D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Je soussigné,
Nom de l'entreprise : _____
Représentée par : _____
Fonction : _____
Adresse : _____

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de la maison d'étudiant de BUHIMBA, nous nous engageons à respecter pleinement les exigences environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires applicables au projet.

À cet effet, nous nous engageons à :

1. Respecter toutes les lois, réglementations et normes nationales en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité au travail.
2. Prévenir et réduire les impacts négatifs des travaux sur l'environnement, notamment en matière de pollution, de gestion des déchets, de nuisances sonores et de protection des ressources naturelles.
3. Mettre en œuvre des mesures appropriées de santé, sécurité et hygiène pour protéger les travailleurs, les visiteurs et les populations riveraines.
4. Fournir à l'ensemble du personnel les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et veiller à leur utilisation effective.
5. Favoriser des relations respectueuses avec les communautés locales et traiter toute plainte ou préoccupation de manière transparente et diligente.
6. Garantir des conditions de travail décentes et conformes à la législation en vigueur.
7. Permettre les contrôles et inspections des autorités compétentes et de l'Autorité Contractante concernant le respect des engagements environnementaux et sociaux.
8. Prendre toutes les mesures correctives nécessaires en cas de non-conformité constatée.

Nous reconnaissons que le non-respect des présentes dispositions peut entraîner l'application des sanctions prévues par le contrat ainsi que par la réglementation en vigueur.

Date : _____ Signature et sceau : _____

ANNEXE C - CODE ETHIQUE,

ANNEXE D - POLITIQUE PSEAH,

ANNEXE E - POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE,

ANNEXE F - POLITIQUE ANTI-CORRUPTION ET ANTI-FRAUDE

ANNEXE K - PLAN DE MASSE

ANNEXE L - PLANS ARCHITECTURAUX ET COUPES PAR BATIMENT

ANNEXE M - PLANS DE STRUCTURE ET DE FERRAILLAGE

ANNEXE N - NOTES DE CALCUL STRUCTURAL

ANNEXE O - CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les annexes C, D, E, F, K, L, M, N et O feront l'objet de documents séparés et seront transmises en même temps que le présent dossier.

ANNEXE G – FORMULAIRE DE SOUMISSION **Code : AICS - AID 013323/01/0**
(À insérer dans les dossiers administratifs)

APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE LA MAISON D'ETUDIANT DU CENTRE PREPARATOIRE DU GRAND SÉMINAIRE REDEMPTORIS MATER DE GOMA À BUHIMBA

INFORMATIONS GENERALES	
Nom de l'organisation/la société soumissionnaire :	
Nom de la personne à contacter au titre de la présente soumission :	
Adresse (en précisant la (les) province(s) d'implantation) :	
Téléphone :	
Courrier électronique :	

LOTS SOUMISSIONNES	
Cochez la case correspondant au lot ou lots soumissionnés	
DESCRIPTION	**SOUMISSIONS (OUI/NON)**
LOT 1	
LOT 2	
LOT 3	

DOSSIERS FOURNIS (OUI/NON)	
Dossiers administratifs	
Offre technique	
Offre financière	

DOSSIERS AVSI SIGNES (OUI/NON)	
Politique PSEAH	
Code Ethique	
Attestation d'éligibilité	
Politique de protection de l'enfance	

La Déclaration d'engagement environnemental et social	
Politique antifraude et anti-corruption	

ACTIONS ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE (OUI/NON)	
Visite du site	
Demandes de clarification	
Demandes de documents complémentaires	
Autres actions (à préciser)	

Je déclare sur l'honneur avoir lu et compris l'ensemble de la documentation relative au présent appel d'offres, y compris les annexes, additifs et réponses aux demandes d'éclaircissement, et accepte sans réserve les dispositions qui y sont contenues.

Date : _____ Signature et sceau : _____

ANNEXE H – LETTRE DE PROPOSITION FINANCIERE **Code : AICS - AID 013323/01/0**

(À insérer dans l'offre financière seulement)

APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE LA MAISON D'ETUDIANT DU CENTRE PREPARATOIRE DU GRAND SÉMINAIRE REDEMPTORIS MATER DE GOMA À BUHIMBA

A l'attention de AVSI FONDATION

Je soussigné (e), _____, atteste avoir reçu et lu le dossier complet de l'appel d'offres de AVSI n° **AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271.** En foi de quoi, nous nous engageons à livrer les ouvrages mentionnés suivant les termes de notre offre et conformément aux termes et conditions générales de AVSI tels que stipulées dans le dossier d'appel d'offres.

La durée de validité de notre offre est de 3 mois à compter de la date limite de transmission des offres :

Entreprise : _____

ID NAT : _____ RCCM : _____

Contact : (Nom & Titre) _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Validité de l'Offre _____Devise : **USD**

Le montant de notre offre est le suivant :

- **LOT 1: QUATRE DORTOIRS: _____DOLLARS US**
- **LOT 2: GRANDE SALLE, RECEPTION ET SALLES DES ENFANTS _____ DOLLARS US**
- **LOT 3: REFECTOIRE ET ANNEXES _____ DOLLARS US**

Durée d'exécution (Livraison) : _____jours

Remise accordée à AVSI sur le montant total de l'offre : _____ %

Date : _____**Signature et sceau :** _____

ANNEXE I – CERTIFICAT DE VISITE DE SITE **Code : AICS - AID 013323/01/0**
(À signer après la visite sur site)

APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE LA MAISON D'ETUDIANT DU CENTRE PREPARATOIRE DU GRAND SÉMINAIRE REDEMPTORIS MATER DE GOMA À BUHIMBA

CERTIFICAT DE VISITE SUR SITE

Je soussigné (Entreprise)_____ atteste avoir visité le site destiné à la construction de la Maison de l'Étudiant, pris connaissance de l'ensemble des conditions locales et effectué toutes les investigations nécessaires à l'élaboration de notre offre de soumission.

A. Noms et fonctions des délégués ayant effectués la visite au nom de l'entreprise ou de la personne physique soumissionnaire :

N°	NOMS	FONCTION ou TITRE
1		
2		
3		
4		

B. Noms des délégués de la Diocèse présents :

N°	NOMS	FONCTION ou TITRE
1		
2		

C. Noms des délégués du maitre d'ouvrage présents :

N°	NOMS	FONCTION ou TITRE
1		
2		

Date : _____

Nom et signature (un délégué du soumissionnaire) : _____

Nom et signature (un délégué du diocèse) : _____

Nom et signature (un délégué du maitre d'ouvrage) : _____

ANNEXE J – BOQ **Code : AICS - AID 013323/01/0**

(À insérer dans l'offre financière en PDF signé et en version Excel)

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE R+0 (MAISON DE L'ÉTUDIANT) À USAGE ÉDUCATIF SISE À BUHIMBA/GOMA N° AVSI_DRC LOG 2026 AICS FARE AONGOM00271

N°		LIBELLE	Unit	Qté	PU $	PT $
A	**DORTOIR DE 10 CHAMBRES**					**LOT 1**
I	**FONDATION**					
I.1		Fouille et déblai h = 1, largeur de la fouille= 0,60 m	m³	84,00000	$	$
I.2		Béton de propreté dosé 150 kg/m³ (h= 3 cm)	m³	2,50000	$	$
I.3		Maçonnerie en moellons h= 1 largeur = 0,4	m³	56,00000	$	$
I.4		Semelles en béton armé dosé à 350 kg/m³ (36 pièces)				
	I.4.1	S				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,59200	$	$
		Acier HA12	kg	161,11900	$	$
		Coffrage	m²	17,28000	$	$
I.5		Chainage bas 0,2x0,2 Béton dosé à 350 kg/m³				
	I.5.1	CB				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	5,64800	$	$
		Acier HA12	kg	577,48400	$	$
		Acier RL6	kg	206,88600	$	$
		Coffrage	m²	56,48000	$	$
I.6		Chape d'égalisation en béton dosé à 300 kg/m³ (h= 5cm)	m³	9,00000	$	$
Sous - Total Fondation						**$**
II	**ELEVATION**					
II.1		Maçonnerie Bloc ciment	m²	423,60000	$	$
II.2		Poteaux dosés à 350kg/m³				
	II.2.1	P				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	5,40000	$	$
		Acier HA12	kg	562,63700	$	$
		Acier RL6	kg	234,43200	$	$
		Coffrage	m²	97,20000	$	$
II.3		Chainage haut à 350 kg/m³				
	II.3.1	CH				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	5,64800	$	$
		Acier HA12	kg	577,48400	$	$
		Acier RL6	kg	206,88600	$	$
		Coffrage	m²	56,56000	$	$
Sous - Total Elévation						**$**

III	TOITURE						
	III.1	Tube 40x20x2 pour arbalétriers, fourniture + pose		ml	119,00000	$	$
	III.2	Tube 40x20x2 pour entraits/montants/diagonales		ml	214,00000	$	$
	III.3	Tube 40x20x2 pour pannes		ml	187,00000	$	$
	III.4	Couverture tôle ondulés BG28		m²	203,00000	$	$
	III.5	Faîtière crantée		ml	17,00000	$	$
	III.6	Peinture antirouille + à huile 2 couches		kg	137,00000	$	$
	III.7	Gouttière + descente PVC 110		ml	46,00000	$	$
Sous - Total Toiture							**$**

IV	MACONNERIE DE COURONNEMENT						
	IV.1	Maçonnerie d'acrotère Ht 150cm en bloc ciment		m²	82,80000	$	$
	IV.2	Chainage ceinture					
		IV.2.1	CT				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,10400	$	$
			Acier HA12	kg	112,52700	$	$
			Acier RL6	kg	62,90590	$	$
			Coffrage	m²	11,04000	$	$
	IV.3	Potelets en Béton armé					
		IV.3.1	P				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,20000	$	$
			Acier HA12	kg	156,28800	$	$
			Acier RL6	kg	65,12000	$	$
			Coffrage	m²	21,60000	$	$
Sous - Total Maçonnerie de couronnement							**$**

V	MENUISERIE					
	V.1	Porte Métallique pleine de 200 x 280	pce	2	$	$
	V.2	Fenêtre métallique avec antivol en tube carré ; vitrée ép= 5 mm, 0,7 x 1	pce	10	$	$
	V.3	Fenêtre métallique avec antivol en tube carré ; vitrée ép= 5 mm, 1,5 x 2,8	pce	10	$	$
	V.4	Porte Bois pleine de 100 x 220	pce	20	$	$
Sous - Total Menuiserie						**$**

VI	REVETEMENT					
	VI.1	Carrelage sol 50X50	m²	179,00000	$	$
	VI.2	Faïences aux murs de salles d'eau à mi-hauteur	m²	78,00000	$	$
	VI.3	Sous plafond en triplex sur cadre chevrons	m²	153,00000	$	$
	VI.4	Crépissage au ciment dosé à 350kg/m³ sur mur intérieur	m²	542,00000	$	$
	VI.5	Crépissage au ciment dosé à 350kg/m³ sur mur extérieur	m²	213,00000	$	$
Sous - Total Revêtement						**$**

VII	**PEINTURE**					
	VII.1	Masticage + ponçage murs intérieurs seulement	m²	542,00000	$	$
	VII.2	Latex plafond triplex 1 couche impression	m²	153,00000	$	$
	VII.3	Latex murs intérieurs 1 couche sous lavable	m²	542,00000	$	$
	VII.4	Peinture lavable murs intérieurs 2 couches sur latex	m²	542,00000	$	$
	VII.5	Peinture lavable murs extérieurs 2 couches direct	m²	213,00000	$	$
Sous - Total Peinture						**$**

TOTAL GENERAL DORTOIR 10 CHAMBRES	**$**
TOTAL GENERAL DORTOIR 40 CHAMBRES (10 X 4)	**$**

Nous disons_____ dollars US.

B	**GRANDE SALLE**	**LOT 2**

I	**FONDATION**						
	I.1	Fouille et déblai h = 1, largeur de la fouille= 0,60 m		m³	32,40000	$	$
	I.2	Béton de propreté dosé 150 kg/m³ (h= 3 cm)		m³	0,32400	$	$
	I.3	Maçonnerie en moellons h= 1 largeur = 0,4		m³	21,60000	$	$
	I.4	Semelles en béton armé dosé à 350 kg/m³ (30 pièces)					
		I.4.1	SP				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,88000	$	$
			Acier HA12	kg	52,64950	$	$
			Coffrage	m²	5,72000	$	$
		I.4.2	SS				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,25000	$	$
			Acier HA12	kg	14,65200	$	$
			Coffrage	m²	2,00000	$	$
	I.5	Chainage bas 0,2x0,2 Béton dosé à 350 kg/m³		m³	3,58000		
		I.5.1	CB				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,16000	$	$
			Acier HA12	Kg	220,36600	$	$
			Acier RL8	Kg	79,12080	$	$
			Coffrage	m²	21,60000	$	$
	I.6	Chape d'égalisation en béton dosé à 300 kg/m³ (h=5cm)		m³	5,60000	$	$
Sous - Total Fondation							**$**

II	**ELEVATION**					
	II.1	Maçonnerie Bloc ciment	m²	162,00000	$	$

II.2	Poteaux dosés à 350kg/m³					
	II.2.1	PP				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,65000	$	$
		Acier HA14	kg	234,25600	$	$
		Acier RL8	kg	25,96660	$	$
		Coffrage	m²	29,70000	$	$
	II.2.2	PS				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,60000	$	$
		Acier HA12	kg	60,56160	$	$
		Acier RL8	kg	10,62270	$	$
		Coffrage	m²	12,00000	$	$
II.3	Chainage haut à 350 kg/m³					
	II.3.1	CHI				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,66000	$	$
		Acier HA14	kg	296,01400	$	$
		Acier RL6	kg	86,60960	$	$
		Coffrage	m²	26,60000	$	$
	II.3.2	CH				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,44800	$	$
		Acier HA12	kg	148,47400	$	$
		Acier RL6	kg	53,04020	$	$
		Coffrage	m²	14,56000	$	$
Sous - Total Elévation						**$**

III	**TOITURE**					
	III.1	Tube 60x40x2 pour arbalétriers, fourniture + pose	ml	58,00000	$	$
	III.2	Tube 40x40x2 pour entraits/montants/diagonales	ml	96,00000	$	$
	III.3	Tube 40x20x2 pour pannes	ml	164,00000	$	$
	III.4	Couverture tôle ondulés BG28	m²	155,00000	$	$
	III.5	Faîtière crantée	ml	14,40000	$	$
	III.6	Peinture antirouille + à huile 2 couches	kg	21,00000	$	$
	III.7	Gouttière + descente PVC 110	ml	23,00000	$	$
Sous - Total Toiture						**$**

IV	**MACONNERIE DE COURONNEMENT LINTEAUX**					
	IV.1	Maçonnerie d'acrotère Ht 150cm en bloc ciment	m²	90,00000	$	$
IV.2	Chainage ceinture					
	IV.2.1	CT				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,40000	$	$
		Acier HA12	kg	246,15400	$	$
		Acier RL6	kg	136,75200	$	$
		Coffrage	m²	24,00000	$	$

IV.3	Potelets en Béton armé		pce				
	IV.3.1	PP					
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,22500	$	$	
		Acier HA14	kg	39,93000	$	$	
		Acier RL6	kg	5,98290	$	$	
		Coffrage	m²	4,05000	$	$	
	IV.3.2	PS					
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,18000	$	$	
		Acier HA12	kg	18,75460	$	$	
		Acier RL6	kg	5,38461	$	$	
		Coffrage	m²	3,60000	$	$	
Sous - Total Maçonnerie de couronnement						**$**	

V	**MENUISERIE**					
	V.1	Porte Métallique pleine de 150 x 220	pce	2	$	$
	V.2	Fenêtre métallique avec antivol en tube carré ; vitrée ép= 5 mm, 0,7 x 1	pce	4	$	$
	V.3	Fenêtre métallique avec antivol en tube carré ; vitrée ép= 5 mm, 1,5 x 2,8	pce	1	$	$
	V.4	Porte Bois pleine de 100 x 220	pce	2	$	$
Sous - Total Menuiserie						**$**

VI	**REVETEMENT**					
	VI.1	Carrelage sol 50X50	m²	120,00000	$	$
	VI.2	Faïences aux murs de salles d'eau	m²	24,00000	$	$
	VI.3	Sous plafond en triplex sur cadre chevrons	m²	102,00000	$	$
	VI.4	Crépissage au ciment dosé à 350kg/m³ sur mur intérieur	m²	220,00000	$	$
	VI.5	Crépissage au ciment dosé à 400kg/m³ sur mur extérieur	m²	250,00000	$	$
Sous - Total Revêtement						**$**

VII	**PEINTURE**					
	VII.1	Masticage + ponçage murs intérieurs seulement	m²	220,00000	$	$
	VII.2	Latex plafond triplex 1 couche impression	m²	100,00000	$	$
	VII.3	Latex murs intérieurs 1 couche sous lavable	m²	220,00000	$	$
	VII.4	Peinture lavable murs intérieurs 2 couches sur latex	m²	220,00000	$	$
	VII.5	Peinture lavable murs extérieurs 2 couches direct m	m²	250,00000	$	$
Sous - Total Peinture						**$**

TOTAL GENERAL GRANDE SALLE	**$**

Nous disons_____ dollars US.

C	RECEPTION						LOT 2
I	**FONDATION**						
	I.1	Fouille et déblai h = 1, largeur de la fouille= 0,60 m		m³	54,60000	$	$
	I.2	Béton de propreté dosé 150 kg/m³ (h= 3 cm)		m³	1,64000	$	$
	I.3	Maçonnerie en moellons h= 1 largeur = 0,4		m³	36,40000	$	$
	I.4	Semelles en béton armé dosé à 350 kg/m³ (16 pièces)					
		I.4.1	SP				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,80000	$	$
			Acier HA12	kg	47,86320	$	$
			Coffrage	m²	5,20000	$	$
		I.4.2	SS				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,00000	$	$
			Acier HA12	kg	58,60800	$	$
			Coffrage	m²	8,00000	$	$
	I.5	Chainage bas 0,2x0,2 Béton dosé à 350 kg/m³					
		I.5.1	CB				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	3,64000	$	$
			Acier HA12	kg	371,96540	$	$
			Acier RL6	kg	239,84400	$	$
			Coffrage	m²	36,40000	$	$
	I.6	Chape d'égalisation en béton dosé à 300 kg/m³ (h=5cm)		m³	12,00000	$	$
Sous - Total Fondation							**$**
II	**ELEVATION**						
	II.1	Maçonnerie Bloc ciment		m²	162,00000	$	$
	II.2	Poteaux dosés à 350kg/m³					
		II.2.1	PP				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,80000	$	$
			Acier HA14	kg	212,96000	$	$
			Acier RL8	kg	127,45330	$	$
			Coffrage	m²	30,00000	$	$
		II.2.2	PS				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,40000	$	$
			Acier HA12	kg	312,57600	$	$
			Acier RL8	kg	75,60300	$	$
			Coffrage	m²	48,00000	$	$
	II.3	Chainage haut à 350 kg/m3					
		II.3.1	CHI				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	4,72800	$	$
			Acier HA12	kg	321,95330	$	$

			Acier RL6	kg	254,26940	$	$
			Coffrage	m²	47,28000	$	$
		II.3.2	CH				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	5,48000	$	$
			Acier HA12	kg	449,32800	$	$
			Acier RL8	kg	320,37130	$	$
			Coffrage	m²	54,90000	$	$
Sous - Total Elévation							**$**

III	**TOITURE**					
III.1	Tube 40x40x2 pour arbalétriers, fourniture + pose	ml	98,00000	$	$	
III.2	Tube 40x40x2 pour entraits/montants/diagonales	ml	141,00000	$	$	
III.3	Tube 40x20x2 pour pannes	ml	136,15000	$	$	
III.4	Couverture tôle ondulés BG28	m²	155,00000	$	$	
III.5	Faîtière crantée	ml	19,45000	$	$	
III.6	Peinture antirouille + à huile 2 couches	kg	20,00000	$	$	
III.7	Gouttière + descente PVC 110	ml	38,90000	$	$	
Sous - Total Toiture					**$**	

IV	**MACONNERIE DE COURONNEMENT**						
	IV.1	Maçonnerie d'acrotère Ht 150cm en bloc ciment		m²	94,00000	$	$
	IV.2	Chape de protection toiture terrasse ép. 4cm					
		IV.2.1	CB				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,25600	$	$
			Acier HA12	kg	128,54690	$	$
			Acier RL8	kg	129,36510	$	$
			Coffrage	m²	12,56000	$	$
	IV.3	Potelets en Béton armé					
		IV.3.1	PS				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,24000	$	$
			Acier HA12	kg	39,07200	$	$
			Acier RL8	kg	12,77430	$	$
			Coffrage	m²	4,80000	$	$
Sous - Total Maçonnerie de couronnement							**$**

V	**MENUISERIE**					
V.1	Porte Métallique pleine de 300 x 280	pce	1	$	$	
V.2	Fenêtre métallique avec antivol en tube carré ; vitrée ép= 5 mm, 1,5 x 2,8	pce	12	$	$	
V.3	Porte métallique de 100 x 280	pce	2	$	$	
Sous - Total Menuiserie					**$**	

VI	REVETEMENT					
	VI.1	Carrelage sol 50X50	m²	247,00000	$	$
	VI.2	Faïences aux murs de salles d'eau	m²	0,00000	$	$
	VI.3	Sous plafond en triplex sur cadre chevrons	m²	247,00000	$	$
	VI.4	Crépissage au ciment dosé à 350kg/m³ sur mur intérieur	m²	363,00000	$	$
	VI.5	Crépissage au ciment dosé à 350kg/m³ sur mur extérieur	m²	244,00000	$	$
Sous - Total Revêtement						**$**

VII	PEINTURE					
	VII.1	Masticage + ponçage murs intérieurs seulement	m²	363,00000	$	$
	VII.2	Latex plafond triplex 1 couche impression	m²	247,00000	$	$
	VII.3	Latex murs intérieurs 1 couche sous lavable	m²	363,00000	$	$
	VII.4	Peinture lavable murs intérieurs 2 couches sur latex	m²	363,00000	$	$
	VII.5	Peinture lavable murs extérieurs 2 couches direct	m²	244,00000	$	$
Sous - Total Peinture						**$**

TOTAL GENERAL RECEPTION	**$**

Nous disons_____ dollars US.

D	REFECTOIRE	LOT 3

I	FONDATION						
	I.1	Fouille et déblai h = 1, largeur de la fouille= 0,60 m		m³	45,00000	$	$
	I.2	Béton de propreté dosé 150 kg/m³ (h= 3 cm)		m³	1,20000	$	$
	I.3	Maçonnerie en moellons h= 1 largeur = 0,4		m³	30,00000	$	$
	I.4	Semelles en béton armé dosé à 350 kg/m³ (18 pièces)					
		I.4.1	SP				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,04000	$	$
			Acier HA12	kg	62,22216	$	$
			Coffrage	m²	6,76000	$	$
		I.4.2	SS				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,25000	$	$
			Acier HA12	kg	14,65200	$	$
			Coffrage	m²	2,00000	$	$
	I.5	Chainage bas 0,2x0,2 Béton dosé à 350 kg/m³					
		I.5.1	CB				
			Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,46800	$	$
			Acier HA12	kg	252,79584	$	$
			Acier RL8	kg	91,86804	$	$
			Coffrage	m²	24,68000	$	$

	I.6	Chape d'égalisation en béton dosé à 300 kg/m³ (h= 5cm)	m³	12,00000	$	$
Sous - Total Fondation						**$**
II	**ELEVATION**					
	II.1	Maçonnerie Bloc ciment	m²	162,00000	$	$
	II.2	Poteaux dosés à 350kg/m³				
		II.2.1 PP				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,95000	$	$
		Acier HA14	kg	276,84800	$	$
		Acier RL6	kg	84,65600	$	$
		Coffrage	m²	35,10000	$	$
		II.2.2 PS				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,60000	$	$
		Acier HA12	kg	78,14400	$	$
		Acier RL6	kg	10,62270	$	$
		Coffrage	m²	12,00000	$	$
	II.3	Chainage haut à 350 kg/m³				
		II.3.1 CHI				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,66000	$	$
		Acier HA14	kg	296,01440	$	$
		Acier RL6	kg	88,23760	$	$
		Coffrage	m²	26,60000	$	$
		II.3.2 CH				
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	2,65200	$	$
		Acier HA12	kg	270,76896	$	$
		Acier RL6	kg	98,60796	$	$
		Coffrage	m²	26,60000	$	$
Sous - Total Elévation						**$**

III	**TOITURE**					
	III.1	Tube 60x40x2 pour arbalétriers, fourniture + pose	ml	70,00000	$	$
	III.2	Tube 40x40x2 pour entraits/montants/diagonales	ml	168,00000	$	$
	III.3	Tube 40x20x2 pour pannes	ml	120,00000	$	$
	III.4	Couverture tôle ondulés BG28	m²	188,76000	$	$
	III.5	Faîtière crantée	ml	12,00000	$	$
	III.6	Peinture antirouille + à huile 2 couches	kg	48,97000	$	$
	III.7	Gouttière + descente PVC 110	ml	24,00000	$	$
Sous - Total Toiture						**$**

IV	**MACONNERIE DE COURONNEMENT LINTEAUX**					
	IV.1	Maçonnerie d'acrotère Ht 150cm en bloc ciment	m²	76,00000	$	$

IV.2	Chape						
	IV.2.1	CT					
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	1,40000	$	$	
		Acier HA12	kg	142,61280	$	$	
		Acier RL6	kg	80,91160	$	$	
		Coffrage	m²	14,00000	$	$	
IV.3	Potelets en Béton armé						
	IV.3.1	PS					
		Béton dosé à 350kg/m³	m³	0,30000	$	$	
		Acier HA12	kg	48,84000	$	$	
		Acier RL6	kg	8,97435	$	$	
		Coffrage	m²	6,00000	$	$	
Sous - Total Maçonneries de couronnement						**$**	

V	**MENUISERIE**					
V.1	Porte Métallique pleine de 180 x 280	Pce	2	$	$	
V.2	Fenêtre métallique avec antivol en tube carré ; vitrée ép= 5 mm, 1,5 x 2,8	Pce	6	$	$	
V.3	Porte Bois pleine de 100 x 280	Pce	5	$	$	
Sous - Total Menuiserie					**$**	

VI	**REVETEMENT**					
VI.1	Carrelage sol 50X50	m²	132,00000	$	$	
VI.2	Carrelages Faïences	m²	39,90000	$	$	
VI.3	Sous plafond en triplex sur cadre chevrons	m²	120,00000	$	$	
VI.4	Crépissage au ciment dosé à 350kg/m³ sur mur intérieur	m²	340,00000	$	$	
VI.5	Crépissage au ciment dosé à 400kg/m³ sur mur extérieur	m²	212,00000	$	$	
Sous - Total Revêtement					**$**	

VII	**PEINTURE**					
VII.1	Masticage + ponçage murs intérieurs seulement	m²	340,00000	$	$	
VII.2	Latex plafond triplex 1 couche impression	m²	120,00000	$	$	
VII.3	Latex murs intérieurs 1 couche sous lavable	m²	340,00000	$	$	
VII.4	Peinture lavable murs intérieurs 2 couches sur latex	m²	340,00000	$	$	
VII.5	Peinture lavable murs extérieurs 2 couches	m²	212,00000	$	$	
Sous - Total Peinture					**$**	

TOTAL GENERAL REFECTOIRE	**$**

Nous disons_____ dollars US.

E	PLOMBERIE					

I	BLOCS DORTOIRS (40 SALLES DE BAINS)					LOT 1
	FOURNITURES ET POSES					
	I.1	Cuve WC complet + chasse + pose + joint	pce	40	$	$
	I.2	Lavabo + robinet + pose	pce	40	$	$
	I.3	Colonne douche + siphon + pose	pce	40	$	$
	I.4	Tuyau PPR 25mm + raccords + pose	ml	3,35	$	$
	I.5	Tuyau PPR 20mm + pose	ml	320,00	$	$
	I.6	Tuyau PVC 180mm WC + pose	ml	240,00	$	$
	I.7	Tuyau PVC 63mm douche + pose	ml	240,00	$	$
	I.8	Tuyau PVC 40mm lavabo + pose	ml	160,00	$	$
Sous - Total Plomberie dortoirs						**$**

II	AUTRES BATIMENTS					A REPARTIR LOT 2 et 3
	FOURNITURES ET POSES					
	II.1	Cuve WC complet autres bâtiments + pose	pce	5	$	$
	II.2	Lavabo	pce	5	$	$
	II.3	Évier 2 bacs inox Réfectoire + pose	pce	1	$	$
	II.4	Tuyauterie PPR/PVC	ml	180,00	$	$
Sous - Total Plomberie Autres bâtiments						**$**

III	RESEAU EXTERIEUR + CAPTAGE LAC					LOT 3
	FOURNITURES ET POSES					
	III.1	Pompe surface 1HP + PEHD 32mm 50ml lac + installation	Ens.	1	$	$
	III.2	Traitement filtre à sable + chlore + installation	Ens.	1	$	$
	III.3	Citerne 5000L + château Moellons 4m + surpresseur + pose	Ens.	1	$	$
	III.4	Réseau PPR 32mm principal 88ml+ tranchée + pose	ml	210,00	$	$
	III.5	Collecteur PVC 180mm + tranchée + pose	ml	140,00	$	$
	III.6	Regards 60x60 béton + fouille + couvercle	pce	14	$	$
	III.7	Fosse septique 16m^3 commune + fouille + maçonnerie	Ens.	1	$	$
	III.8	Puisard + épandage + fouille	pce	1	$	$
Sous - Total Plomberie Réseau extérieur + captage lac						**$**

TOTAL GENERAL PLOMBERIE	$

Nous disons_____ **dollars US.**

F	ELECTRICITE					

I	BLOCS DORTOIRS (4 BLOCS - 40 CHAMBRES - 40 WC)					LOT 1
	I.1	Point lumineux chambre complet	pce	40	$	$
	I.2	Hublot étanche IP65 toilette dortoir	pce	40	$	$
	I.3	Prise 2P+T chambre	pce	40	$	$
	I.4	Tableau div. 1 rangée + diff 30mA	pce	4	$	$
	I.5	Câble principal VGV 2x4mm²	m²	240,00	$	$
Sous - Total Electricité dortoirs						**$**

II	GRANDE SALLE					LOT 2
	II.1	Grande salle 12x8m - 8 points lumineux	pce	8	$	$
	II.2	Local entretien / pierre - 1 point	pce	1	$	$
	II.3	Toilette SB - hublot étanche IP65	pce	1	$	$
	II.4	Prise 2P+T grande salle	pce	4	$	$
	II.5	Prise local entretien	pce	1	$	$
	II.6	Tableau divisionnaire + diff	pce	1	$	$
	II.7	Câble principal	m²	70,00	$	$
Sous - Total Electricité Grande salle						**$**

III	RECEPTION + 2 SALLE 42m² + TERRASSE					LOT 2
	III.1	Salle 1 (6x7m) - 4 lampes	pce	4	$	$
	III.2	Salle 2 (6x7m) - 4 lampes	pce	4	$	$
	III.3	Hall/ Réception - 2 lampes	pce	4	$	$
	III.4	Terrasse MAIN GATE - 4 appliques ext.	pce	4	$	$
	III.5	Prises Salle 1 + Salle 2 + Hall+ Terrasse	pce	6	$	$
	III.6	Tableau divisionnaire	pce	1	$	$
	III.7	Câble principal	m²	90,00	$	$
Sous - Total Electricité Réception						**$**

IV	BLOC REFECTOIRE					LOT 3
	IV.1	Réfectoire 13x8,2m - 8 lampes	pce	8	$	$
	IV.2	Cuisine - 2 lampes + 2 prises force	Ens.	1	$	$
	IV.3	Dépôt - 1 lampe + 1 prise	Ens.	1	$	$
	IV.4	Buanderie - 1 lampe + 1 prise	Ens.	1	$	$
	IV.5	Balcon - 2 lampes + 1 prise	Ens.	1	$	$
	IV.6	3 Toilettes - 3 hublots IP65	pce	3	$	$
	IV.7	Pergola 6 tables - 6 spots LED IP65	pce	6	$	$
	IV.8	Prises réfectoire (4 prises)	pce	4	$	$
	IV.9	Tableau divisionnaire réfectoire	pce	1	$	$
	IV.10	Câble principal	m²	110,00	$	$
Sous - Total Electricité Réseau extérieur + captage lac						**$**

V	RACCORDEMENT + TERRE + EXTERIEUR					LOT 1
	V.1	Lampadaires solaire 100W + poteau 4m	Pce	10	$	$
	V.2	Piquet terre + câbles armés	Ens.	1	$	$
Sous - Total Electricité Raccordement						**$**

TOTAL GENERAL ELECTRICITE	**$**

Nous disons_____ **dollars US.**

TOTAL GENERAL	**$**

Nous disons_____ **dollars US.**

Date : _____ **Signature et sceau :** _____